



MEOUNOUVELLES

Bulletin municipal d'informations N°96 ● août 2020

L'espace des lucioles débroussaillé p.6

SOMMAIRE

Municipalité	p.2-4
Social & solidarité	p.5
Communication, culture & patrimoine	p.6-13
Vie au village, tourisme, jeunesse & sport	p.14-15
Infos utiles	p.16



Retrouvez **toute l'actualité** de la ville sur la page **Facebook** de la Mairie et sur **www.meounes.com**

Editorial



Jean-Martin GUISIANO,
Maire de Méounes-les-Montrieux

Cher Méounais et chères Méounaises,

Pourquoi un édito du Maire ? Que peut-il et que doit-il vous apporter ? C'est un moyen d'expression alors que je n'ai pas l'occasion de tous et toutes vous rencontrer bien que quotidiennement je sois en mairie.

Il peut vous permettre de mieux connaître mon action et celle des conseillers et adjoints, mais également nos difficultés.

Nous avons connu une période inédite. Elus le 15 mars grâce à votre soutien, le Covid nous empêchant de réunir le Conseil Municipal et de procéder à l'élection du Maire et des adjoints, en principe dans les 8 jours au plus tard !

Il a fallu attendre les conseils municipaux des 25 mai, 23 juin et 10 juillet.

Je remercie tous les membres du Conseil Municipal qui m'ont élu Maire à l'unanimité, ainsi que les adjoints que j'avais proposés.

Le rang et le numéro sont sans importance, ils sont, tous et toutes, sérieux et compétents et forment une équipe solide à mes côtés pour mener à bien nos projets et veiller à votre bien être.

1- L'épreuve et la menace

Le confinement a été une épreuve difficile.

Les familles ont été séparées, la convivialité s'est éloignée, l'économie a été paralysée, vous avez vécu dans la crainte et même certains ont été touchés par la maladie, la peine et le deuil.

Nous attendions tous et toutes une nouvelle liberté, de retrouver une vie normale.

J'aurais aimé vous souhaiter de bonnes et joyeuses vacances.

Je suis tenu par mes responsabilités de Maire et je dois assurer avant tout votre sécurité même si les décisions que je dois prendre ne sont pas agréables.

Le virus est toujours là, les traitements ne sont pas sûrs et le vaccin incertain et lointain.

Je suis obligé de vous rappeler la nécessité absolue de vous protéger pour vous-même et préserver les autres en respectant les comportements de crise : pas d'embrassades ni de poignées de mains ni contacts.

Port du masque dans les lieux clos et la sagesse serait de le porter aussi sur la voie publique.

Distance de 1m minimum.

Je demande à respecter le droit de vivre pour les personnes à risque, notamment les plus de 70 ans et celles fragiles.

Les enfants, les jeunes ne sont pas à l'abri. Un nouveau confinement serait une catastrophe.

Dans un mois la rentrée des classes est une nécessité et seule votre prudence peut permettre de réunir les conditions de son bon déroulement.

Nous serons privés au mois d'août de spectacles, de festivités, d'événements si importants pour la vie au village, pour éviter la propagation de ce virus.

Je regrette très sincèrement cette situation mais j'assume mes décisions de prudence.

Je veux que nous connaissions tous ensemble et pour le plus grand nombre d'entre nous des jours meilleurs.

2- Le Service Public et les engagements

Nous attendions depuis le 15 mars de pouvoir réunir le Conseil Municipal pour l'élection du Maire et des adjoints.

Vous pouvez en lire dans cette édition de Méounouvelles les comptes rendus.

Je peux vous garantir que sans attendre les réunions des CM, toute l'équipe était au travail dès le lendemain du 15 mars.

- Un travail quotidien pour le social et l'école, la vie au village, la jeunesse, l'entretien et les grands travaux, le respect de l'environnement, la communication et le patrimoine. Le budget a été préparé et approuvé.
- Les grands travaux ont été lancés pour le jardin de la Plaine, les lucioles.
- Les réalisations pour le WC public et le hangar technique sont en cours.
- Un programme de végétalisation et d'arborisation est élaboré.
- Le projet de la Maison de Santé Polyvalente a pris forme et le permis de construire sera déposé avant la fin de l'année.
- Les études et expertises concernant les bornes incendies et les problèmes d'inondabilité sont bien avancées pour nous permettre de relancer le PLU, sans doute une première réunion publique pourra se faire fin octobre.
- Mon arrêté pour interdire la circulation des poids lourds de plus de 13 tonnes est définitif, les panneaux mis en place, après une période d'explication dès le mois d'octobre au plus tard, les infractions seront sanctionnées.
- Une signalisation nouvelle a été mise en place pour sécuriser nos voies et l'ensemble sera achevé avant fin septembre.
- Le stade a été sécurisé, nous avons mis un terme à l'occupation illicite dans la plaine ludique qui reçoit des nouveaux jeux et équipements sportifs ainsi que des tables et bancs.
- L'Office Communal Sport et Loisirs est opérationnel sous l'impulsion de son directeur bénévole Sébastien Anello et de son équipe.

L'aide aux associations est assurée par le vote de subventions et l'aide matérielle apportée par la Commune.

Tous les agents par leurs compétences, leur dévouement et leur courage ont assuré un Service Public de qualité même dans une période très difficile.

J'ai autour de moi des élus et des agents, qui forment une équipe solide et je les en remercie.

3- La participation

Les commissions municipales ont été créées, vous pouvez en prendre connaissance dans cette édition. J'ai souhaité créer des conseils consultatifs rattachés à chaque commission, qui se réunissent ensemble sous la présidence des adjoints.

J'ai nommé dans ces commissions les conseillers municipaux qui n'ont pas été élus en rang utile pour siéger et des personnalités de notre commune qui peuvent nous apporter leurs compétences pour enrichir les débats et les décisions prises:

Ainsi le conseil consultatif pour « La vie au village, tourisme, jeunesse, sport et loisirs » est composé de Sébastien Anello, Muriel Bosca, Marie Brémond, Charlotte Campana, Jean-Luc Chiotti, Isabelle Ledoux, Jean François Ledoux, Alexandre Gall (et des commerçants méounais y seront associés).

Le comité consultatif « Social » est composé de Muriel Bosca, Marie Brémond, Charlotte Campana, Michel Tomas.

Le comité consultatif « Culture, patrimoine et communication » est composé de Sébastien Anello, Muriel Bosca, Marie Brémond, Charlotte Campana, Jean-Luc Chiotti, Isabelle Ledoux, Jean-François Ledoux (et des commerçants méounais y seront associés).

Le comité consultatif « Environnement et participation » est composé de Charlotte Campana, Jean-Luc Chiotti, Gérard Fenouil, Isabelle Ledoux, Jean-François Ledoux, Fabrice Mallet, Yves Péron, José Tomas.

Le comité consultatif « Grands travaux » est composé de Sébastien Anello, Jean-Luc Chiotti, Jean-François Ledoux.

Nous travaillons avec mon adjoint Philippe Brel et son équipe à un projet pour développer et ouvrir la participation.

Nous avons la chance de vivre à Méounes et je peux donc vous souhaiter un beau mois d'août et un bel été.

Notre soleil, nos cours d'eau, nos bois et forêts, nos oiseaux, sont des enchantements de tous les jours qui doivent adoucir nos craintes.

Mais il faut rester prudents pour vous préserver les uns, les autres.

Je vous adresse à tous et toutes mes amitiés.

Jean-Martin GUISIANO,
Maire de Méounes-les-Montrieux.

Votre nouvelle équipe municipale



Jean-Martin GUISIANO
Maire



Joël PERENON
1er adjoint



Patricia VIGIER
2ème adjointe



Philippe BREL
3ème adjoint



Colette LANGLET
4ème adjointe



Philippe OZENDA
5ème adjoint



Simone CALLAMAND
Conseillère



Mireille ASTIER - CUCCHI
Conseillère



Pascal COGORDAN
Conseiller



Chantal BARIDON
Conseillère



Erwan JAEN
Conseiller



Eloïse GION
Conseillère



Stéphane TRETOLA
Conseiller



Christine PERENON
Conseillère



Patrick PEQUIGNOT
Conseiller



Christiane NICOLIN
Conseillère



Franck NICCOLETTI
Conseiller



Karl DEMERCASTEL
Conseiller



Anne-Frédérique THIBault
Conseillère

Mairie

12, route de Brignoles 83136 Méounes-les-Montrieux
Téléphone: 04.94.13.83.20 / Fax: 04.94.33.94.89 / E-mail: mairie@meounes.com
Site internet: www.meounes.com / Facebook: Méounes-les-Montrieux: page de la ville

Méounouvelles n°96 - Août 2020

Crédit photos: mairie de Méounes / Directeur de publication: Jean-Martin GUISIANO Maire de Méounes / Responsable de rédaction: Joël PERENON / Conception: Catherine PASQUIER / Réalisation et Impression: Polyplan.

Tirage: 1200 exemplaires - dépôt légal en cours

CONSEIL MUNICIPAL DE MEOUNES-LES-MONTRIEUX

EXTRAITS DES SEANCES DES 25 MAI, 23 JUIN ET 10 JUILLET 2020
(Art. L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

1 - Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean-Martin GUISIANO, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal suivants installés dans leurs fonctions:

GUISIANO Jean-Martin, VIGIER Patricia, BREL Philippe, LANGLET Colette, PERENON Joël, CALLAMAND Simone, OZENDA Philippe, ASTIER-CUCCHI Mireille, COGORDAN Pascal, BARIDON Chantal, JAEN Erwan, GION Eloïse, TRETOLA Stéphane, PERENON Christine, PEQUIGNOT Patrick, NICOLIN Christiane, NICCOLETTI Franck, THIBAUT Anne, DEMERCASTEL Karl.

2 - Election du secrétaire de séance

M. Joël PERENON a été désigné secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

3 - Election du maire

Madame Chantal BARIDON, doyenne de l'assemblée, a pris la présidence du conseil municipal et a fait procéder à l'élection du maire. M. Jean-Martin GUISIANO a été élu maire à l'unanimité avec 19 voix POUR.

4 - Détermination du nombre de postes d'adjoint

Le conseil municipal a fixé à CINQ le nombre de postes d'adjoint.

Le conseil municipal a fixé à CINQ le nombre de postes d'adjoint.

5 - Election des adjoints au maire

Le conseil municipal a élu à l'unanimité (19 voix POUR) la liste d'adjoints suivante en respectant la parité attendue selon la loi du 27/12/2019 modifiant l'article L2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales.

1^{er} adjoint - M. Joël PERENON

2^{ème} adjoint - Mme Patricia VIGIER

3^{ème} adjoint - M. Philippe BREL

4^{ème} adjoint - Mme Colette LANGLET

5^{ème} adjoint - M. Philippe OZENDA

6 - Lecture de la charte de l'élu local

M. le Maire a procédé à la lecture de la charte de l'élu local après avoir remis un exemplaire à chacun.

7 - Vote des indemnités de fonction des élus

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, conformément à l'article L2123-23 et L2123-24 du Code général des collectivités territoriales, le taux maximal de l'indice brut terminal alloué aux maires et adjoints des communes de plus de 1000 habitants et de moins de 3500 habitants.

8 - Commission délégations et attributions

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de créer **CINQ** commissions communales :

- Vie au village, tourisme, jeunesse, sport et loisirs
- Solidarité, social
- Culture, patrimoine et communication
- Environnement et participation
- Grands travaux

Et a élu les personnes suivantes:

VIE AU VILLAGE, TOURISME, JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS :

Mme Patricia VIGIER

Mme Chantal BARIDON - Mme Simone CALLAMAND - Mme Mireille CUCCHI

Mme Eloïse GION - M. Franck NICCOLETTI - Mme Christiane NICOLIN

M. Patrick PEQUIGNOT - Mme Christine PERENON - Mme Anne THIBAUT

M. Stéphane TRETOLA.

SOLIDARITÉ, SOCIAL : Mme Colette LANGLET

Mme Chantal BARIDON - Mme Simone CALLAMAND - M. Pascal COGORDAN

- Mme Mireille CUCCHI - M. Karl DEMERCASTEL - Mme Eloïse GION

- M. Erwan JAEN - Mme Christiane NICOLIN - Mme Christine PERENON

- M. Stéphane TRETOLA.

CULTURE, PATRIMOINE, COMMUNICATION: M. Joël PERENON

Mme Chantal BARIDON - Mme Simone CALLAMAND - Mme Mireille CUCCHI

Mme Eloïse GION - M. Franck NICCOLETTI - Mme Christiane NICOLIN

- M. Patrick PEQUIGNOT - Mme Christine PERENON - Mme Anne THIBAUT

M. Stéphane TRETOLA.

ENVIRONNEMENT ET PARTICIPATION : M. Philippe BREL

Mme Chantal BARIDON - M. Karl DEMERCASTEL - Mme Eloïse GION

- M. Erwan JAEN - M. Franck NICCOLETTI - Mme Christiane NICOLIN

- M. Patrick PEQUIGNOT - Mme Christine PERENON - M. Stéphane TRETOLA

GRANDS TRAVAUX : M. Philippe OZENDA

M. Pascal COGORDAN - M. Erwan JAEN - M. Franck NICCOLETTI - M. Patrick PEQUIGNOT.

DELEGATIONS ET ATTRIBUTIONS

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : M. Jean-Martin GUISIANO, président

- Titulaires : M. Joël PERENON – Mme Chantal BARIDON
M. Karl DEMERCASTEL
- Suppléants : M. Philippe BREL – Mme Mireille CUCCHI –
Mme Anne THIBAUT.

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES - CCAS

Président: M. Jean-Martin GUISIANO - Vice-président: Mme Colette LANGLET

Mme Chantal BARIDON - Mme Simone CALLAMAND - Mme Christine PERENON

SIVU DES ESPACES NATURELS DU MASSIF DE LA LOUBE

- Titulaires : M. Jean-Martin GUISIANO – M. Joël PERENON
- Suppléant : M. Patrick PEQUIGNOT

SYMIELECVAR

- Titulaire : M. Joël PERENON
- Suppléant : M. Erwan JAEN

SICCE

- Titulaires : M. Jean-Martin GUISIANO – M. Joël PERENON
- Suppléants : M. Philippe BREL – M. Patrick PEQUIGNOT

PNR SAINTE BAUME

- Titulaire : Mme Simone CALLAMAND
- Suppléante : Mme Chantal BARIDON

COMITE DE BAIE DES ILES D'OR : M. Joël PERENON

PIG : Mme Chantal BARIDON

Permanents: Mme Claudine BLANCHARD, M. Anthony RUGO

CORRESPONDANT DEFENSE : M. Jean-Martin GUISIANO

ASA DU CANAL DU GAPEAU

- Titulaire : M. Pascal COGORDAN
- Suppléant : M. Joël PERENON

ASL DU CANAL DES ARROSANTS

- Titulaire : M. Pascal COGORDAN
- Suppléant : M. Erwan JAEN

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU VAR

- Titulaire : M. Philippe BREL
- Suppléant : M. Patrick PEQUIGNOT

CENTRE SOCIOCULTUREL DU VAL D'ISSELE LOUIS FLANDIN :

Mme Colette LANGLET – Mme Christine PERENON

COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE :

M. Jean-Martin GUISIANO – M. Joël PERENON

CONSEIL D'ECOLE : Mme Colette LANGLET – Mme Anne THIBAUT

OCC : Mme Chantal BARIDON - Mme Simone CALLAMAND - M. Eloïse GION

- Mme Colette LANGLET - M. Franck NICCOLETTI - Mme Christiane NICOLIN

- Mme Christine PERENON - M. Stéphane TRETOLA.

9 - Création de l'Office Communal des Sports et Loisirs

Le conseil municipal à l'unanimité, a décidé de créer un office communal des sports et des loisirs dont l'objet consistera à soutenir, encourager et appuyer les projets ou initiatives en matière de sports et de loisirs, coordonner les associations qui organisent des manifestations et organiser les manifestations orchestrées et financées par la commune en lien avec les associations ou des prestataires.

Président : M. Jean-Martin GUISIANO

Membres élus: Mme Mireille CUCCHI - Mme Eloïse GION - Mme Colette

LANGLET - M. Franck NICCOLETTI - Mme Christiane NICOLIN - M. Patrick

PEQUIGNOT - M. Joël PERENON Mme Christine PERENON - Mme Patricia

VIGIER

A la suite de cette création, Monsieur le Maire a nommé

Sébastien Anello, directeur bénévole.

10 - Délégations accordées au maire

Le conseil municipal a décidé d'accorder au maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.



Colette LANGLET,
Adjointe

CCAS - Les masques

Sur le village, nous avons vécu la période du confinement avec sérieux. Elus, administrés, tous ont été attentifs à respecter les règles sanitaires. La commande des masques (port obligatoire) a été faite dans le temps imparti, mais les petites communes étant moins prioritaires, cela a mis un peu de temps avant de pouvoir satisfaire la demande du public. Toutefois des bénévoles n'ont pas hésité à s'installer devant leur machine à coudre pour fabriquer des masques répondant aux normes demandées. La municipalité et son CCAS remercie toutes ces personnes qui ont œuvré pour le bien être des méounais. Encore un grand merci à tous et à toutes.

**Colette LANGLET, adjointe au Maire
Commission social & solidarité**

Attention Canicule
Nous sommes en période de canicule!
Pensez à vous inscrire ou à inscrire vos proches les plus fragiles en contactant la mairie au 04 94 13 83 20.

Dépôts sauvages



Confinement, déconfinement, avec certaines règles à respecter, cela a été un souci majeur pour permettre de le vivre au mieux.

Mais malheureusement, un autre problème, récurrent celui-là, a toujours été présent et a retenu toute l'attention de la municipalité: les poubelles, le tri sélectif, les encombrants et bien entendu des décharges sauvages.

L'adjoint responsable a toujours essayé de répondre au mieux aux besoins des administrés.

Secondée par Camel, du service technique, tous deux n'hésitent pas à se rendre sur le terrain pour constater de

visu et surtout trouver une solution en enfilant une paire de gants pour ramasser les débris sur la chaussée.

Mais sachez qu'en étroite relation avec le SIVED, tous s'engagent à répondre au mieux à vos besoins et retrouver le plaisir de vivre à Méounes.

**Colette LANGLET, adjointe au Maire
Commission social & solidarité**

En collaboration avec la maison de retraite Korian la Provençale à la Roquebrussanne le portage de repas à domicile sera proposé à partir du mois de septembre.

Pour les intéressés, veuillez-vous inscrire en mairie au 04 94 13 83 20.

Chantal et Bernard Moal remercient les nombreuses personnes qui leur ont montré de la sympathie par leur présence, par leurs mots gentils ou par leur participation à une cagnotte.

Ils ont tenu à ce qu'une bénédiction ait lieu en l'église de Méounes qui était, et qui est toujours resté dans le cœur de Jérémy, le village de son enfance.

Pour ses amis c'était Jem's, nous savons qu'ils ne l'oublieront pas.

En son nom merci à tous.

Avec la Ressourcerie, donnez une seconde vie à vos encombrants



Engagée pour **lutter contre le gaspillage**, la **Ressourcerie La Courtoise** à Saint-Maximin récupère vos meubles, appareils électroménagers et objets dont vous souhaitez vous séparer.

Dans les ateliers, ils sont nettoyés, réparés, remis en état de marche parfois relookés par des agents en situation de réinsertion sociale. Ils trouvent ensuite une place dans la boutique, où **ils sont vendus à prix solidaire**. Le magasin vous ouvre ses portes du mardi au vendredi de 9h à 12h & le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour faire don de vos objets, la Ressourcerie vous propose deux solutions: l'apport du lundi au vendredi de 9h à 12h & de 13h à 16h ou encore la collecte à domicile sur prise de rendez-vous au 04 94 72 01 50.

Fort de l'engouement généré par ce premier établissement, **un second est en cours de construction près de chez vous, sur la commune de Brignoles.**

Adresse: Chemin Bonneval, quartier la Courtoise à Saint-Maximin (proche de l'Espace-triS)

SIVED NG

Entretenir notre village, un challenge quotidien ...

Après des semaines de quasi immobilisation, COVID19 oblige, notre commune a subi les affres de la grêle. Un épisode court, mais intense, Beaucoup de Méounais ont déploré la perte de leur potager, chouchouté pendant des semaines avec une attention quasi maternelle.

Certains ont subi des dégâts plus graves, bien sûr, dans leur toiture par exemple.

Le service technique a ramassé et évacué toutes ces feuilles d'arbres déchiquetées qui recouvraient littéralement les parkings et les véhicules en stationnement. La commune et ses équipements doivent être, à nouveau, en ordre de marche: La plaine ludique à débroussailler, le stade à tondre, le tennis à "démousser", s'y ajoutent l'entretien quotidien des bâtiments et les pannes diverses et variées...

Les incivilités sont malheureusement toujours d'actualité, ce qui augmente encore les interventions. Nous prenons en compte toutes les demandes sur le domaine communal, toutes seront satisfaites, mais faisons preuve de patience, nos garçons le méritent...



Joël PERENON,
1er Adjoint au Maire
Commission culture,
Patrimoine & communication

Le tennis en grand toilettage



Ce terrain ainsi que son voisin consacré au basket et au hand-ball ont été "désencrassés" par notre service technique. Lavage à la "rotobrosse", à grande eau, puis aspiration des déchets, et les voilà partis pour une saison, et plus si l'arrière saison le permet. En avant ballons, balles et raquettes !

Les lucioles, le retour !

Le SIVU, un syndicat intercommunal sollicité par les communes de l'agglomération pour certains travaux, a donné un coup de jeune à ce site magnifique.

Avec force débroussaillage, les restanques dévoilent de nouveau leurs alignements de pierres sèches dans un état de conservation remarquable.

La nouvelle municipalité a fait supprimer les bâtiments désertés et dangereux et un terrassement en cours va libérer, déjà, une longue et large plate-forme.

L'équipe municipale travaille sur un projet d'aménagement de tout cet espace, les prochains numéros de votre Méounouvelles vous en feront l'écho.

Le déploiement de la fibre c'est reparti !

Nous pouvons apercevoir au hasard de nos déplacements "déconfinés" des véhicules d'entreprises, NGE notamment, qui recommencent à installer les équipements destinés à la fibre optique.

Rappelons que cet aménagement est crucial, surtout dans la période que nous traversons depuis plusieurs mois. L'après COVID19, sera un monde où la communication par le réseau Internet sera encore plus fortement sollicitée. La visioconférence que nous avons tous utilisée ces dernières semaines, pour garder le lien avec nos familles éloignées, et nos amis, est devenue stratégique pour beaucoup d'entreprises, grandes ou petites; ce mode de communication permet d'abord moins de déplacements, ce qui ne peut qu'améliorer notre bilan carbone.

Le télétravail, si souvent évoqué, mais encore peu utilisé, fait donc une entrée fracassante dans le fonctionnement des entreprises, des administrations et des collectivités. Il va contribuer, nous l'espérons tous, au désenclavement des communes rurales, de nouveaux métiers de service apparaissent déjà et le facteur éloignement géographique perd de son importance.

Nous suivons donc de près la mise en œuvre de ce réseau fibre optique, vous en serez bien entendu informés.

Une école plus « verte »

Cette année, plusieurs classes de l'école Joseph Ducret ont travaillé sur le thème des « arbres » : leur diversité, leurs bienfaits...Et oui, tout le monde ne le sait pas mais l'arbre dans nos villes et nos villages a de réelles vertus. Il tempère la chaleur estivale, il capte les poussières et les polluants de l'air, il filtre l'eau et...apaise les mœurs ! Quoi de plus normal dans ces conditions que d'en faire profiter nos petits méounais ? C'est ainsi qu'à la fin de l'hiver et en accord avec les enseignants et l'association des parents d'élèves, plusieurs arbres sont venus prendre place dans la cour de l'école et sur les abords du parking.

D'ici quelques années, nos écoliers profiteront d'une ombre salvatrice ainsi que les parents venus les attendre. Des essences variées et adaptées aux conditions de milieu ont été spécialement choisies

pour l'occasion : frênes à fleurs ou de l'Arizona, érable plane ou rouge, aulne de Corse...autant d'espèces dont l'aspect changera au fil des saisons. Ces plantations sont le début d'un programme pluriannuel de végétalisation de nos espaces publics sur lequel nous reviendrons dans de futures éditions.



Patrick PEQUIGNOT, Conseiller municipal

Soutien aux associations

« Madame la Présidente, Monsieur le président,

Certains de vos clubs ont pu être parfois confrontés à des demandes de remboursement partiel des cotisations annuelles versées par des adhérents à leur club ainsi que des licences. Par la présente, nous souhaitons rappeler que l'adhésion à un club, comme à toute association loi de 1901, donne au membre du club un certain nombre de droits en même temps qu'elle impose un certain nombre de devoirs. Il ne s'agit pas d'une prestation commerciale et il ne saurait donc en aucun cas être question de pouvoir assimiler la relation entre un club et un adhérent à un rapport entre un prestataire et son client. L'adhésion, renforcée par le paiement d'une cotisation annuelle incluant celui de la licence fédérale, est un acte volontaire qui ne peut être assimilé à celui de l'achat d'une prestation tarifée.

C'est le principe même de la vie associative et il est indivisible, même s'il n'exclut pas la possibilité de proposer des solutions ou gestes compensatoires à venir pour le futur de la part du club à l'égard de ses membres. Les membres d'un club sont les parties prenantes d'un projet collectif dans un cadre statutaire défini, et en aucun cas des consommateurs d'activités dispensées à la séance. Nous préconisons donc aux fédérations et clubs de veiller au respect des règles constitutives de l'associativité et d'informer les éventuels demandeurs de sa spécificité.

Bien sportivement. »

**Denis MASSEGLIA, président du Comité National
Olympique et Sportif Français**

Lettre à l'attention des Présidentes et Présidents des Fédérations
et Groupements membres du CNOSF,
À Paris le 22/05/2020



Un

ATELIER D'ECRITURE sera créé sur notre commune à partir de la rentrée, sous l'égide de l'Office Communal de la Culture.

L'atelier n'est pas un cours de français ; il vise à offrir à chacun un espace de liberté où s'épanouit la créativité en libérant l'imaginaire, en structurant les idées et en jouant avec la langue française...

L'animatrice interviendra deux fois par mois, le 1^{er} et le 3^{ème} jeudis de chaque mois, à partir de 17H30 et jusqu'à 19H.

Un groupe stable d'une dizaine de personnes est conseillé ; en conséquence les inscriptions sont limitées.

Renseignements complémentaires et inscriptions au:

06 09 46 35 36 Chantal Baridon et au
06 79 83 81 60 Noëlle Ozenda -
Médiathèque.

**Chantal BARIDON,
Conseillère municipale**



Le nouveau collectif "Carrefour des arts Méounais"

créé fin 2019 par des sculpteurs et peintres Méounais avait prévu de se présenter aux habitants du village lors de deux expositions en avril et mai 2020.

Hélas la situation sanitaire a annulé celles ci.

Nous allons tout faire pour enfin nous présenter avant la fin de cette année .

Ceci étant , ce confinement n'a pas empêché les artistes de produire de nouvelles œuvres qu'ils vont enfin pouvoir exposer dans le Var et représenter ainsi Méounes.

Le collectif a été retenu pour exposer:

- Du 18 au 25 juillet 2020 galerie d'art " Agosta " à Collobrières.
- Du 14 au 28 juin 2021 galerie d'art "le moulin" à La Valette.

Deux des membres vont aussi exposer individuellement:

- Paule Andrée Maraval du 24 juillet au 5 août 2020 galerie " Barthelemy De Dom " à Sanary.
- Claude Bonnin du 17 au 23 octobre 2020 galerie " Agosta " à Collobrières.

Les membres du collectif seront toujours heureux de vous accueillir lors de ces expositions, et continuent à préparer de futurs événements.

Le Collectif se présentera par une exposition les 19 et 20 septembre, salle de conférence à Méounes.

Renseignements: carrefour.desarts-meounais@orange.fr

Claude BONNIN, coordonnateur du collectif méounais

Moulin à paroles

En respectant les règles de sécurité sanitaire et après les travaux de mise aux normes, nous serons heureux de réouvrir les portes du Moulin pour les ateliers. Pour rappel, nous vous proposons, au tarif de 8€ de l'heure:

- ⇒ Pour ados/adultes: ateliers guitare, chant & orchestrations, théâtre.
- ⇒ Pour les enfants: ateliers éveil spectacle, chant, guitare, danse, théâtre.

Information horaires et jours au 07 83 58 65 88 (inscriptions possibles tout au long de l'année).

Prochaine programmation des soirées et concerts au Moulin à paroles sur le site internet www.moulin-paroles.fr

N'oubliez pas de réserver pour tous nos évènements au 07 83 58 65 88.

Le moulin à paroles vous dit à très bientôt!

28, route de Brignoles 83136 Méounes-les-Montrieux
Facebook: @lemoulinméounes



Live Blues Kickers - 26 septembre 2020

Coup de jeune sur le court de Tennis !

Souhaitant re-dynamiser le tennis dans la commune, le Tennis club de Méounes en partenariat avec la mairie font peau neuve au terrain (nettoyage du court, aménagements techniques etc...) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Vous souhaitez vous initier au tennis, le tennis club organisera des stages tout l'été pour petits et grands au tarif de 8€ de l'heure.

Nous vous proposerons également des cours particuliers.

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter Emilie Damois au 06 69 28 43 03.

Inscriptions possibles tout au long de l'année.



Tennis Club de Méounes

06 69 28 43 03

Mail :

tennisclubmeounais@gmail.com

facebook : @tennisclubmeounais



Du côté des Monts Rieurs....

Après avoir œuvré pour la jeunesse du Val d'issole en général et de Méounes en particulier pendant 17 années, organisé les Médiévales aux Fleurs de 1998 à 2012 (*événement rassemblant jusqu'à 10 000 personnes*), créé et géré le Moulin à Paroles jusqu'en 2017 (*cabaret rural- dont l'activité est désormais gérée par l'association Couleurs du Vent*), réalisé des jeux de rôles grandeur nature pour plus de 600 joueurs sur notre commune jusqu'en 2013, aujourd'hui, la forme associative loi 1901 des Monts Rieurs existe toujours pour des projets d'événements culturels tels que, *la Fête des enfants ou les Médiévales du Castellet depuis 2018*.

L'équipe aimerait beaucoup remettre en action «Les Médiévales aux Fleurs» de notre village pour l'année 2021 ou 2022...

Alors, si nous trouvons les financements nécessaires pour cette grande et belle manifestation, les bénévoles, et la volonté politique, désireux de faire vivre 2 jours de fêtes «médiévales fantastiques» à notre village, n'hésitez-pas à nous contacter.

Toute l'année, Les Monts Rieurs se consacrent à leur compagnie de spectacles, sous forme de société de production.

Pas moins de 10 spectacles sont produits, vous pouvez les découvrir sur www.montsrieurs.org.

18 artistes et techniciens travaillent dans les différents projets.

(Du jeune public, en passant par du spectacle de rue et du concert, la compagnie développe des univers remarquables depuis 1999.)

Ce fut une belle saison 2019, avec plus de 50 dates à travers la France et l'Espagne....

Le prix «Groupe de Musique» 2019 au salon fous d'histoire de Compiègne pour «*Trybu et les A Cordés*». Concert à voir gratuitement à Garéoult le 31 juillet 2020!

Ainsi que,

Le prix de «la Création Artistique et Technique» pour «*Hystéria Maléfika*» en 2018, spectacle joué pour l'école Méounaise grâce au concours de la médiathèque.

2020 avait bien débuté à Sanary, et l'équipe est même allée jouer jusqu'à Taïwan avec son spectacle «*Les Tanarucks*» à l'occasion du festival des lanternes !

Depuis mars, la saison est annulée et reportée en 2021 en raison du Covid19.

Le confinement, et la saison morte permettent à l'équipe de créer des nouveautés pour l'hiver, et d'enregistrer des vidéos musicales que vous pouvez retrouver sur le site www.montsrieurs.org.

Voilà une compagnie méounaise et professionnelle, qui fait rayonner la Provence à travers la France et bien plus encore....

Désireuse de se réinvestir dans l'organisation de manifestations pour notre village, pour le faire vivre encore, comme elle a su le faire par le passé, le savoir-faire est toujours là... Qu'on se le dise...

Pour tous contacts et renseignements, n'hésitez-pas!

florinda@montsrieurs.fr

pgall@gmail.com

06 17 783 966



Après l'annulation de 2 concerts, le premier à Tarascon fin mai et ensuite au Luc en juin, les choristes de l'**Ensemble Vocal** sont impatients de se retrouver.

Le manque de répétitions se fait sentir ; alors, avec leur chef de cœur et leur pianiste, ils ont envie de se surpasser pour présenter un beau concert annuel à Méounes, probablement début 2021, puis d'autres dans les villes alentours, voire à représenter leur ville dans d'autres régions de notre belle France. Plusieurs nouveaux chants sont prévus au répertoire déjà varié entre les chants anciens, rituels, contemporains et les musiques de film.

Si vous aimez chanter vous trouverez facilement votre place dans la chorale. Le chant et la musique sont de très bons remèdes à la morosité ambiante que nous avons subie durant ces derniers mois. Nous répétons le mercredi de 17h45 à 20h salle Odette Beaulieu. Rendez-vous à la rentrée de septembre.

Pour un renseignement, une inscription, vous pouvez nous contacter au 06 24 85 53 14 ou 06 21 11 69 86.

Ensemble Vocal de Méounes



Association 2 Profils « Confinement vu par les chevaux »

L'huile de cade et le four de Fontcoulette à Méounes



Un four à cade est une structure en pyramide tronquée, d'environ 5m x 4m, et montant à 2m au-dessus du sol. L'extérieur est un parement de blocs calcaires monté à sec retenant un remplage de terre compactée. Le centre de la structure est un cylindre monté en briques réfractaires (la jarre), reposant sur un entonnoir constitué de fragments de tuiles : c'est la chambre de distillation. Derrière celle-ci, accessible par deux événements latéraux, un couloir bas sert de chambre de combustion. La structure sert à distiller des bûchettes de genévrier oxycèdre appelé *cado* en provençal, pour obtenir une eau et une huile. On obtient 5 litres de produit en distillant un quintal de bois de cade. Les racines et la base du tronc sont plus riches en huile.

Eau et huile sont respectivement utilisées pour la médecine vétérinaire et humaine et servent pour les affections cutanées des ovins et caprins, et des hommes.

Ce type de structure est d'époque récente, entre la fin du XIXe siècle et la seconde guerre mondiale. Il correspond à une amplification d'une pratique ancestrale, déjà connue par des textes antiques et réalisée avec des poteries : la distillation dite "à la marmite". Elle consiste à faire exsuder des bûchettes de cade enfermées dans un récipient, céra-

mique ou métallique, grâce à un feu extérieur. Les bergers pratiquaient la distillation à la marmite et transportaient l'huile dans des cornes de bovidés.

La distillation en four répond à la demande des industries pharmaceutiques développant de nombreux produits (savons et crèmes) à base d'huile de cade, d'où le nom de la firme Cadum, notamment, connue pour les publicités de son bébé à peau douce. En France, cette industrie perdure à Claret (Hérault) où le "laboratoire" fonctionne à la façon d'un alambic, et par l'intermédiaire de la firme L'Occitane, sise à Manosque, qui commercialise depuis 2003 une gamme de cosmétiques pour homme justement appelée "Cade".

Il existe à Méounes, au quartier de Fontcoulette, un four à cade construits en lauses. Son utilisation a cessé dans les années 1930. L'artisan qui y travaillait recueillait l'huile dans de vieux récipients métalliques.

Pour en savoir plus :

Plusieurs articles dans les cahiers de l'ASER accessibles à partir du site asercentreverar.free.fr

Philippe HAMEAU,
président de l'ASER

« À Méounes, la chartreuse de Montrieux, huitième maison de l'ordre construite au XIIe siècle dans le massif de La Sainte-Baume, est toujours dédiée à la vie contempla-

C'est à Méounes, pas très loin des sources du Gapeau, que se sont installés les Chartreux au Moyen Âge. Montrieux –qu'on prononce Monrieux, les monts rians– est chronologiquement la huitième maison de l'ordre, bâtie sur les contreforts est du massif de la Sainte-Baume.

En 1084, Bruno avait fondé près de Grenoble ce qui allait devenir la Grande Chartreuse. Plus tard, plusieurs moines chartreux de Saint-Victor, à Marseille, avaient été envoyés à Méounes pour bâtir Montrieux.

Après moult péripéties au cours des siècles, une quinzaine de religieux continuent à faire vivre ces lieux de culte, dans la contemplation, selon la voie cartusienne. Un subtil dosage d'érémisme combiné à la vie communautaire liturgique et aux travaux quotidiens, que traduit l'architecture des chartreuses où l'on vit "séparé de tous et unis à tous".

Départ du guet du Gapeau

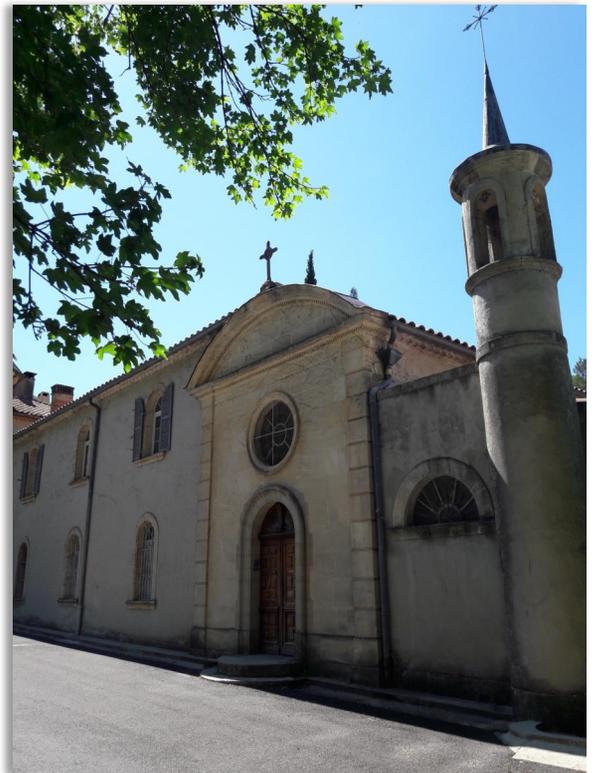
Photo N. B.

Montrieux est fermée aux visiteurs, mais il est possible d'en admirer tourelles et façades, et les offices sont, en temps normal, ouverts au public chaque jour, dans la chapelle Sainte-Roseline classée Monument historique.

L'eau fraîche et pure de la fontaine qui fait face à l'entrée, est à la disposition des marcheurs, nombreux à faire la superbe balade qui conduit à ce havre de paix.

D'une durée d'une demi-heure, elle remonte la petite rivière qui déboule dans la lumière tamisée des frondaisons de la forêt domaniale. Un parking est aménagé au guet du Gapeau, le long de la D202.

C'est aussi le point de départ de nombreuses randonnées dans ce massif qui a été l'un des hauts lieux de la Résistance dans le Var, comme en témoigne la plaque commémorative qui surplombe la fontaine. Les Chartreux y ont pris part, en cachant des combattants des forces libres.



Le vieux et le jeune

Photo N. B.

Le monastère qui a fait l'objet de nombreux remaniements (la façade actuelle date du XIXe), aurait été fondé entre juillet 1136 et février 1137. Les moines ermites se sont d'abord installés à Montrieux Le Vieux, avec draperie, minoterie, moulin, tannerie... avant de se fixer sur le site actuel à la fin du XIIe, dit Montrieux "Le jeune".

Peste, destructions, Révolution, loi de séparation de l'État et de l'Église... La chartreuse a connu pas mal de soucis au cours

du précédent millénaire. Devenue une ferme après 1789, puis redevenue une église en 1821 et rachetée par l'évêché de Fréjus en 1943, elle a été aussi un hôpital durant la Seconde Guerre mondiale.

Statues et grotte sacrée

À l'intérieur se trouve notamment le tombeau des comtes de Valbelle, dont les quatre statues sont dispersées dans le Var. "La force" se trouve au tribunal de Draguignan. "L'espérance" qui figure Marie Madeleine, peut être admirée dans la grotte de la Sainte-Baume.

"La Provence" est exposée au musée de Toulon, et Sainte Monique est à Fréjus. La magnifique église de Méounes, jusqu'où l'on peut aussi pousser la balade, abritait également deux anges pleureurs issus du mausolée, qui ont été volés en 1988.

"Les Valbelle étaient une riche famille qui avait financé et aidé la chartreuse sous l'ancien régime, c'est pourquoi elle a obtenu le droit d'y construire un mausolée", explique Michel Callamand, auteur de La Chartreuse de Montrieux. L'ouvrage, illustré par le photographe David Latour, permet de découvrir l'intérieur du monument et raconte son histoire.

"Le livre a été édité par l'association Les Amis de La Chartreuse de Montrieux qui récolte les fonds pour les travaux de restauration du monastère, pour le faire connaître et pour montrer comment les dons sont utilisés. Notamment la très belle restauration de la lumineuse chapelle des reliques. Depuis quatre ans, la restauration du petit cloître est en cours, avec le concours de deux tailleurs de pierre spécialisés". Un patrimoine millénaire et toujours bien vivant. »

Article Var Matin Centre var, rédigé le 26 mai 2020 par Nathalie BRUN.

Augustin DUSSUEIL (Méounes 1673-Paris 1746), « Premier relieur du roy » Louis XV,

A Méounes où courent rivières et torrents (d'où Montrieux = le mont des ruisseaux), plusieurs activités artisanales se sont exercées de tout temps le long du Gapeau, en aval du village, ou sur les rives de la Lône, du Naï, et autres cours d'eau du lieu. Favorisée par la présence de nombreux troupeaux de bovins, ovins et « caprins », l'industrie des cuirs et peaux a longtemps prospéré le long de ces eaux pures et cristallines.

C'est ainsi que dans les années 1680, le jeune Augustin Dussueil né à Méounes le 2 septembre 1673 fait apprentissage du métier de tanneur dans l'un des ateliers bordant le Gapeau, entre Méounes et Belgentier. Il aurait pu faire carrière à Méounes si l'un de ses cousins de Signes, revenu à Paris d'un long voyage en Perse? Ne lui avait pas demandé de le rejoindre dans la capitale pour lui montrer comment on travaillait les cuirs en Orient. Entré comme stagiaire chez un grand relieur parisien, il en épouse la fille en 1699 à St Séverin et fait connaître ses talents en réalisant des reliures pour le compte des clients de son beau-père, de riches collectionneurs parisiens gravitant entre la Cour et la ville. Il monte alors son propre atelier près de la Sorbonne où se trouvaient tous les relieurs et demande à son frère et à l'une de ses sœurs de Méounes de venir le rejoindre. Ses reliures sont remarquées par l'entourage du Régent et sa fille, la Duchesse de Berry l'encourage en lui confiant de nombreux ouvrages à relier aux armes de France et de Berry. La Duchesse le prend alors sous sa protection en le faisant nommer relieur du roy aux côtés des deux relieurs en titre, ce qui ne s'était encore jamais produit.

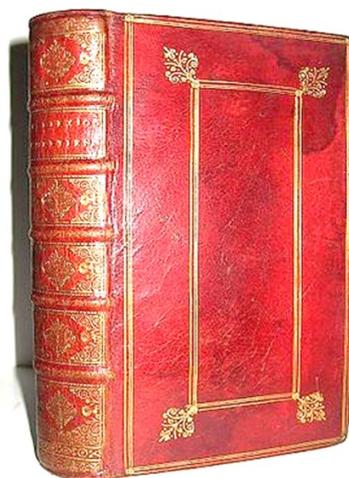
Par des brevets de 1717 et de 1728, il est promu « Premier relieur du Roy » et travaille pour Ver-

sailles et les administrations royales ainsi que, par exemple, pour l'Ordre du St Esprit. Ses somptueuses reliures mosaïquées sont connues en France et dans une grande partie de l'Europe (Royaume-Uni notamment) où elles sont recherchées par tous les bibliophiles de l'époque. Très caractéristiques des talents d'Augustin, elles sont comparables à de la marqueterie, unissant sur une même reliure cuirs et peaux d'origines et de couleurs diverses.

Leur exceptionnelle qualité fut telle que, par un arrêt du Conseil d'Etat de 1723, le gouvernement du Régent interdit l'exportation vers le Royaume-Uni des ouvrages reliés pour l'archevêque de Coutances, alors en recherche d'argent pour sa cathédrale.

C'est à Paris qu'il décède le 18 avril 1746 après avoir donné tous ses outils et ustensiles de sa profession peu avant sa mort. La nouvelle de son trépas parvint à Méounes où vivait une grande partie de sa famille et l'histoire de sa vie fut conservée dans le village. Sa renommée survécut à son trépas et un décor de reliure lui fut attribué dit « reliure à la Dussueil » dont il ne fut cependant pas l'auteur. En juin 2015, Philippe Drouhot, maire, et le conseil municipal donnèrent le nom de cet illustre enfant du village à l'une des voies d'un quartier neuf. (voir Encyclopédie Wikipédia).

**Var Matin,
le 15/01/2020**





Patricia VIGIER,
Adjointe

Pour la rentrée de Septembre, pensez à inscrire vos adolescents à **L'ESPACE JEUNES**,



L'espace jeunes accueille les adolescents de 11 à 17 ans. C'est un lieu de découverte, de rencontre, d'échange et de convivialité où sont proposées des animations diverses et variées : sorties à la carte, activités sportives, culturelles, manuelles et citoyennes...

La structure dispose d'un espace détente avec jeux de société, baby-foot, bibliothèque, et un espace vidéo et informatique

Ouvert chaque jour et pendant les vacances scolaires.

Période scolaire : lundi de 16h30 à 18h30 - mardi, jeudi et vendredi de 15 h30 à 18 h 30

Période extra-scolaire : mercredi et samedi de 14h à 18h30 et pendant les vacances.

Les jeunes peuvent venir librement dans les locaux, disposer du matériel ou participer aux activités proposées.

Modalités d'inscription et informations, n'hésitez pas à contacter :

Nathalie CHERVET-GANNA, animatrice Tél. : 06 32 59 13 11

Sandrine ROCHE, service jeunesse en mairie Tél : 04 94 13 83 20

Patricia VIGIER, adjointe au Maire
Commission vie au village, tourisme, jeunesse, sport & loisirs

Concours municipal « Méounes fleurie 2020 »

Que vous habitiez le village ou les écarts, prendre soin de son jardin, de son balcon ou de sa devanture de maison en les végétalisant/fleurissant contribue grandement à l'embellissement de notre cadre de vie. Pour encourager les méounais à poursuivre leurs efforts et pour remercier ceux qui sont déjà engagés dans le fleurissement de la commune, la municipalité organise cette année un concours « Méounes fleurie ».

2 catégories pour participer cette année :

Jardin dans les écarts

Balcon ou devanture fleurie au village

Une seule condition pour participer à ce concours, votre jardin, votre balcon ou votre devanture doit être visible depuis la voie publique.

Pour participer, envoyez avant le 1^{er} août à mairie@meounes.com une photo prise de la voie publique de votre jardin ou balcon ou devanture avec vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone). Un jury sélectionnera la meilleure candidature dans chacune des 2 catégories. Les lauréats remporteront chacun un bon d'achat d'une valeur de 50 euros dans une jardinerie partenaire.

Lancez-vous !

Patrick PEQUIGNOT, conseiller municipal

TOURISME VERT

Pour Méounes le « tourisme vert » est un objectif majeur



Les possibilités de développer un tourisme « vert » sont bien réelles : forêts, sentiers, collines, fontaines, cours d'eau, canaux d'arrosant, paysages et points de vue en sont la base et constituent un réel attrait pour les visiteurs.

LE TOURISME VERT est un tourisme responsable et durable qui repose sur les principes de respect de la nature et de l'environnement en général, d'écoute et de partage avec la population locale.

Notre village se prête tout à fait au TOURISME VERT, **situé au cœur du parc naturel régional de la Sainte-Baume, MEOUNES est une destination touristique très appréciée et idéale pour la promenade familiale et la randonnée. Toute l'année, de nombreux randonneurs arpentent nos collines et notre forêt domaniale de Morières particulièrement appréciée pour sa fraîcheur en plein été.**

Une forêt emblématique disposant d'un riche patrimoine qui mérite intérêt ; c'est fait, puisque **le 12 décembre 2019, l'ONF et sept acteurs varois dont Méounes bien sûr ont signé un partenariat pour l'élaboration du schéma d'accueil du public en forêt domaniale de Morières-Montrieux**, (communiqué de presse du 12/12/2019 – site ONF.fr).

C'est dans cet optique de développement que l'équipe municipale orientera ses projets, et les études sont en cours, entre autres : aménagement du jardin de la planque, parkings supplémentaires, espace public au cœur du village, création d'une coulée verte pour relier le village à la plaine ludique avec ses canaux d'arrosant qui viennent d'être rénovés, agrandissement de la zone pique-nique dans la plaine et création de cheminement piétons pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Le TOURISME VERT à MEOUNES est donc en bonne voie !

Une documentation touristique pour découvrir MEOUNES et ses environs est disponible en mairie, et nous vous invitons également à consulter les sites : Provence Verte et Verdon www.provenceverteverdon.fr & Parc naturel de la Sainte Baume www.pnr-saintebaume.fr.

**Patricia VIGIER, adjointe au Maire
Commission vie au village, tourisme, jeunesse, sport & loisirs**

Infos utiles

Pensez aux formalités administratives pour la rentrée prochaine!

- Les dossiers cantine sont à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie.
- Les dossiers d'inscription aux transports scolaires MOUV'EN BUS (et notamment pour les nouvelles inscriptions qui ne peuvent pas se faire en ligne) **sont à déposer en mairie.**

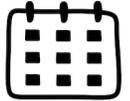
Plus d'informations en mairie au **04 94 13 83 20** ou sur notre site internet **www.meounes.com**

NOUVEAU

Le Dr. MOTA, médecin généraliste, en collaboration avec les Dr. SERRIERE, MAICHE et HARRICHANE vient de s'installer 3, rue Neuve à Méounes.

Prise de rdv au 09 53 31 94 13.

AGENDA



Mercredi 30 septembre 2020:

Balade « Grotte et aven de Siou Blanc par les Aiguilles de Valbelle »
8h15 devant la mairie.
Prévoir pique-nique et chaussures de marche.

Informations et inscriptions obligatoires:

30 personnes maximum

Mairie: **04 94 13 83 20** ou mairie@meounes.com

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts

1



On met la main dans un sac plastique et on le retourne, ...

... on attrape l'heureuse création de son chien ...

2



... et on jette le tout dans la poubelle la plus proche.

Facile !

3



Un geste simple pour un village propre

ETAT CIVIL

Naissances :

- Loucia DUBOIS
- Gabin MARTIN
- Rosie LIOCHON
- Jesse MORVANT

née le 22 avril
né le 3 mai
née le 31 mai
né le 06 juin



Décès :

- André GUIIS
- Marguerite PERNOT
- Marie AIGUIER veuve PREHU
- Danielle DE VITA veuve LALANNE

décédé le 21 avril
décédée le 27 avril
décédée le 22 mai
décédée le 23 juin

PLE BATIMENTS 83
Devis et Demande de Permis de Construire Gratuit

PLE Aymeric
Maçonnerie - Couverture
mail:mrikodiscrew@gmail.com

Siège Social: 1100. Impasse la Sauvageonne
TEL: 07 62 23 91 71 83136 MEOUNES les MONTRIEUX
06 80 34 79 16

Pour mettre votre encart publicitaire ici, veuillez contacter la mairie à c.pasquier@meounes.com